



CHAMPIONNAT DES BOUCHES-DU-RHÔNE CORNILLON

Dimanche 22 janvier 2012



Déménagements **ROBERT**

SMTM-SMAI

Déroulement de la journée :

La compétition se déroulera sous le règlement FFC 2012

Début des essais pour toutes les catégories : 10 heures

Début des courses : 11 heures

Après la troisième manche de toutes les catégories :

-Finale des catégories cruisers et prélicenciés

-Récompenses des catégories cruisers et prélicenciés

Suivi d'une pause avec l'inauguration de la nouvelle grille de départ.

Reprise des essais pour toutes les catégories : 13heures à 13heures 30

Reprise des courses : 13 heures 30

Fin des courses : 14 heures 30

Récompenses : 15 heures

Ce timing est donné à titre indicatif, il est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques et du nombre de participants.

Catégories engagées et les différents titres décernés:

Prélicencié(e)s

Poussins /Poussins filles

Pupilles /Pupilles filles

Benjamins /Benjamins filles

Minimes /Minimes filles

Cadets

Filles 15 ans et +

Hommes 17 ans et +

Cruiser filles 16 ans et -

Cruiser filles 17 ans et +

Cruiser minime

Cruiser cadet

Cruiser 17/29 ans

Cruiser 30/39 ans

Cruiser 40 ans et +

Le vainqueur de chaque catégorie recevra le maillot de champion des bouches du Rhône, les 8 premiers de chaque catégorie des prélicenciés aux benjamins inclus recevront une récompense.

Pour les catégories filles : si moins de 4 pilotes inscrites, elles courront avec les garçons.

ATTENTION : Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants

Engagements

Les engagements sont à faire parvenir par le Club au plus tard **le jeudi 19 janvier 2012**

Modification, ajout, annulation **uniquement le vendredi 20 janvier par mail Jusqu'à 21H00**

Aucun ajout ou annulation sera pris en compte le samedi
Tout engagement sera dû après l'inscription du vendredi
Aucune inscription ne sera prise en compte le dimanche

à Mr Furjeaud Patrick :
4, Hameau du Colombier – 84380 MAZAN
Tél. : 09.61.06.86.15 Mail : patrick.furjeaud@orange.fr
Copie obligatoire à : webbmxcornillon@free.fr
: Thierryhenny@aol.com

Montant des inscriptions :

- 8 euros pour toutes les catégories

Les chèques sont à libeller à l'ordre du **BMX Club de Cornillon** et seront remis le jour de la course à la caisse

Les Plaques frontales :

- Fond de plaque formé d'un carré de 10 cm de coté avec des chiffres d'une hauteur de 80mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40mm de hauteur

Catégories **Filles** Fond bleu et Chiffres et Lettre blancs

Catégories **Cruiser** Fond rouge et Chiffres et Lettre blancs

Catégories **Garçons** Fond jaune et Chiffres et Lettre Noirs

Championnat départemental pas de Catégories Novices

Les plaques latérales :

- Fond blanc avec chiffres noirs (pas de lettre) d'une hauteur de 80mm mini et 8 mm d'épaisseur.

Le port des plaques latérales est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 en région.

Sur Place :

Parking, Buvette, Restauration

Stand BMX

INAUGURATION DE LA GRILLE DE DEPART

L'ensemble des membres et dirigeants du Bicross Club de Cornillon espère vous voir très nombreux au championnat départemental des bouches du Rhône 2012

A cette occasion le club inaugurera sa nouvelle grille, tant attendue qui permettra à notre piste d'être encore plus accueillante pour nos organisations en se mettant à la hauteur des autres pistes de BMX du comité Provence.

Nous remercions la municipalité de Cornillon qui nous a aidé dans nos démarches ainsi que tous nos partenaires qui nous apportent leurs soutiens tout au long de la saison.

Nos Partenaires :



Déménagements **ROBERT**

SMTM - SMAI

Accès à la piste :

La piste est située entre Cornillon et pont de Rhaud.

Coordonnées GPS 43.57500 N , 5.06131 E

Par l'autoroute A7 :

- Sortie Salon Sud, vous êtes sur la A54
- A54 sortie Salon centre, suivre la direction Marseille par RN (N113)
- Suivre ensuite les indications vers Cornillon.

Par la nationale 113 :

En provenance de Marseille

- prendre la direction Salon-de-Provence., au rond-point de Lançon, prendre la direction Grans - Cornillon-Confoux.

En provenance de Salon-de-Provence ou d'Arles

- prendre la direction Marseille, contourner Salon-de-Provence et prendre la direction Grans
- Cornillon-Confoux peu avant Lançon-de-Provence.

En provenance de Martigues, Istres :

- Prendre la direction Miramas, puis Saint-Chamas. À la sortie de St-Chamas, prendre la direction Cornillon-Confoux à gauche.

